

15 déc 2010 -11:08

Appartient à [Conseil des ministres du 15 décembre 2010](#)

Affaires étrangères

Participation de deux agents pénitentiaires à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH)

Participation de deux agents pénitentiaires à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH)

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, de détacher deux agents pénitentiaires auprès de la force de maintien de la paix des Nations Unies MINUSTAH, Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

Lors du tremblement de terre de janvier 2010, la MINUSTAH a payé un lourd tribut. Son quartier général a été détruit et 101 membres du personnel NU ont péri dans la catastrophe. A la demande de la communauté internationale, la Belgique détachera les deux agents pénitentiaires en question pour une durée de douze mois, afin de les faire participer à une action internationale, sous la direction des NU, ayant pour objectif de soutenir le système pénitentiaire national. Il s'agit de l'implémentation du Plan stratégique de développement 2007-2012 du système pénitentiaire national, développé par la Direction de l'Administration pénitentiaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe